



Unité territoriale Piémont



COMPTE RENDU DU DENOMBREMENT DES CERFS BRAMANT SUR LE MASSIF DES MONTS D'ORB EN 2018

DENOMBREMENT DES CERFS SUR LE MASSIF DES MONTS D'ORB 2018

L'opération a été organisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault, l'Unité Territoriale Piémont de l'Office National des Forêts et le Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

I- OBJECTIFS DE L'ETUDE :

L'objectif principal de l'étude est de définir un **indicateur du potentiel reproducteur** (nombre de cerfs bramant) de la population de cerfs sur le massif des Monts d'orb.

En aucun cas, l'écoute du brame ne permet d'apprécier l'effectif global d'une population.

Il apporte des éléments de réponse sur :

1. le nombre de cerfs bramant sur l'ensemble du massif des Monts d'Orb
2. la répartition géographique de cette population pendant le brame
3. la structure et la dynamique de la population

Ces informations quantitatives et qualitatives servent à l'élaboration des plans de chasse cervidés sur la zone d'étude.

II- PROTOCOLE D'ETUDE :

a) DUREE : 8 soirées de comptage sont programmées entre la dernière semaine de septembre et la première d'octobre sur l'ensemble de la zone colonisée par le cerf.

b) LIEU

1. **zone centrale** : communes d'Avène (partie ouest), Bousquet d'Orb, Graissessac, Camplong et **Forêt Domaniale des Monts d'Orb** (canton du Vernazoubre).

2. zones périphériques :

- **massif des Monts d'Orb** : communes d'Avene (partie est), Ceilhes et Rocozels, Joncels et Lunas, Forêts Domaniales des Monts d'Orb (canton du Mas de Naï et de Ceilhes) et Forêt Domaniale de l'Escandorgue.
- **massif de l'Espinouse** : communes de Castanet le Haut, St Genies de Varensal, St Gervais sur Mare.

c) METHODOLOGIE :

➤ **Recensement des cerfs par écoute du brame et observations diurnes :**

De nombreuses personnes ont participé activement au bon déroulement de cette opération (ONCFS, ONF, FDCH, GIEC, chasseurs et non chasseurs).

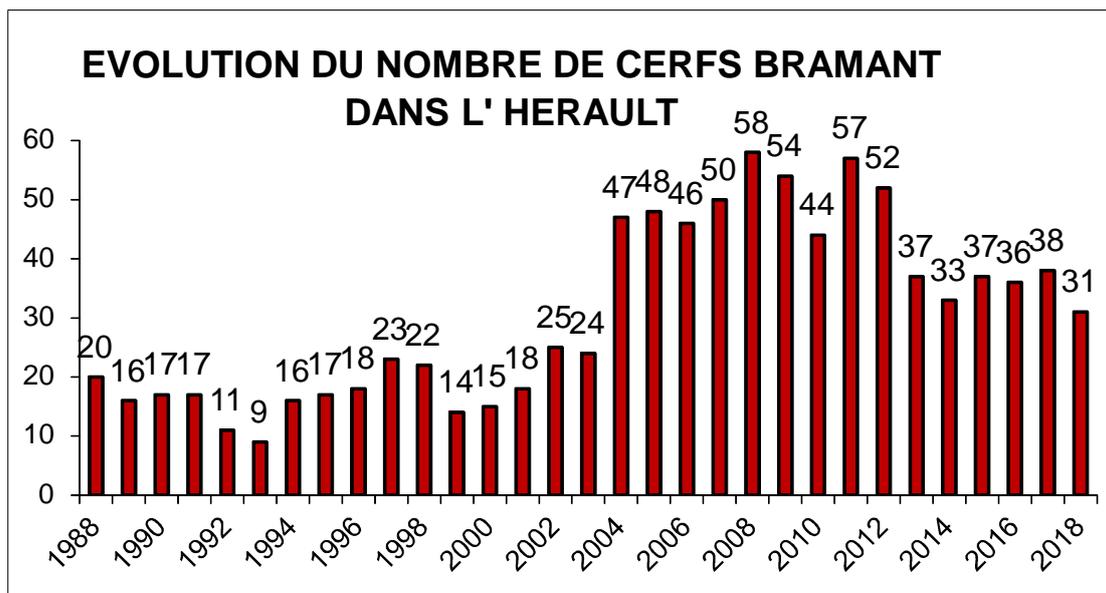
8 soirées ont été effectuées sur la période du 24 septembre au 04 octobre et une sortie de rattrapage le 19 octobre. Cette année, les conditions climatiques ont été particulièrement favorables **mais le brame particulièrement faible.**

Le protocole de travail, toujours identique chaque année est le suivant :

- arrivée sur le terrain en fin d'après-midi : recherche et observation des animaux en déplacement sur les places de brame à l'aide de jumelles et longues vues.
- mise en place sur les points d'écoute 1 heure avant le coucher du soleil.
- écoute du brame jusqu'à 20h30 avec positionnement précis sur plan au 1/25000^e et indication de l'heure d'écoute.
- bilan des observations et des écoutes sur la zone d'étude le soir même.

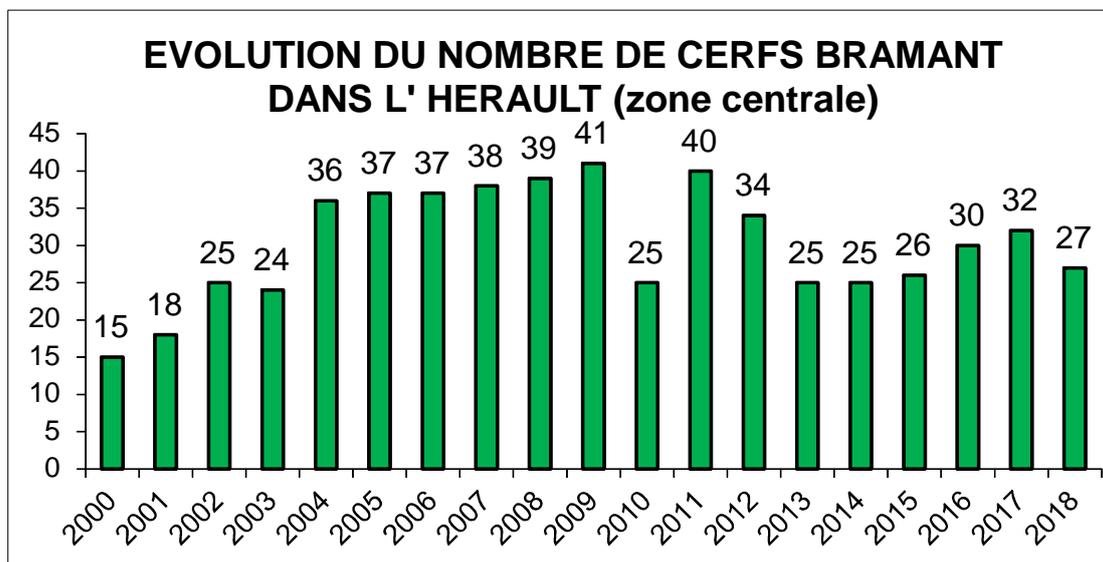
III- RESULTATS

- Bilan général : Zones centrale et périphérique



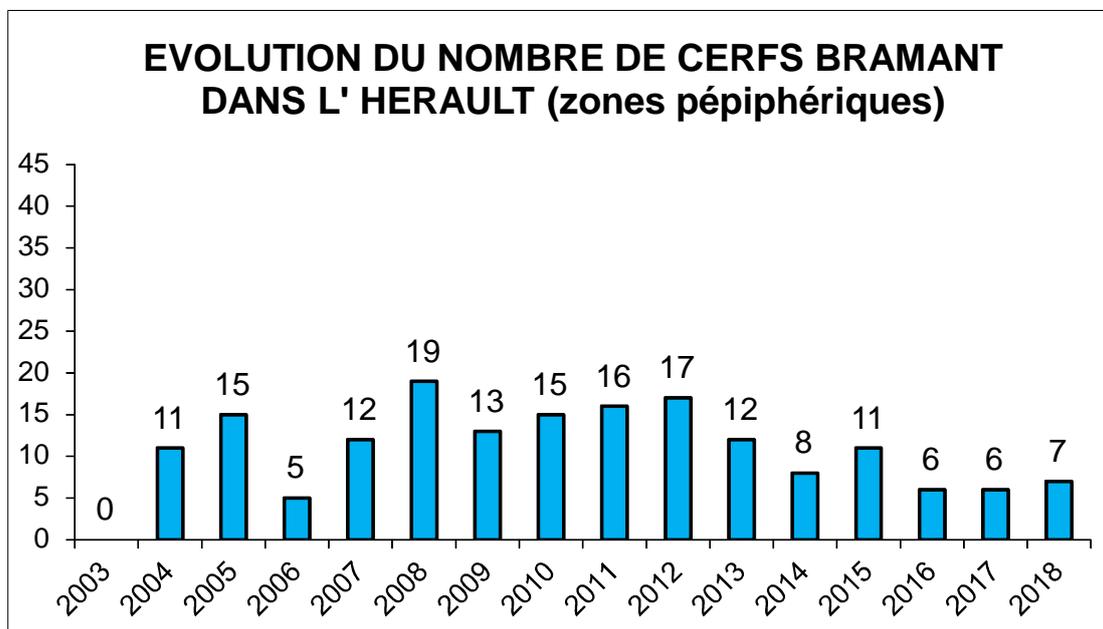
- Zone centrale :

Le nombre de cerfs bramant sur la zone centrale est en baisse stable par rapport à 2017 et 2016. Pour la cinquième année consécutive, aucun cerf bramant n'a été recensé sur les territoires **hors domanial** de l'ACCA de la Tour sur Orb, de l'AICA du Mont Agut (Graissessac et St Etienne Estréchoux) et des sociétés de chasse du Bousquet d'Orb.



- Zone périphérique :

7 cerfs bramant ont été recensés : 3 secteur de Frayssinet et 4 secteur du col de l'homme mort.



III- CONCLUSIONS

Le nombre de cerf bramant recensé est en baisse cette année. Toutefois, malgré des conditions d'écoute optimale le brame a été particulièrement faible et les cerfs peu actifs. Est-ce lié à la sécheresse automnale ou à la baisse de la population ? A noter que de nombreux cerfs pour la plupart jeunes ont été observés non bramant.

MELAC Olivier (FDC) - MARGAIL Romain (ONF) /-MILHAU Bruno (ONCFS)

